

ÉDITO

Projet
stratégique

Façonner aujourd'hui le Port de demain

Véritable feuille de route pour la période qui s'ouvre, le projet stratégique du Port fixe les actions prioritaires face aux enjeux identifiés. Elle s'appuie sur sa raison d'être, ses missions et ses valeurs pour définir un nouvel horizon.



Thierry Hautier
Président du Conseil de
Surveillance

Michel Puyrazat
Président du Directoire

Le cap pour cinq ans

La crise sanitaire du Covid-19, qui mobilise tous les esprits depuis plusieurs semaines, aura des conséquences importantes qu'il est encore difficile d'évaluer. Avec la sortie progressive du confinement, il est indispensable de repartir de l'avant en tirant les enseignements de ce contexte inédit et en engageant les transformations nécessaires pour préparer le monde de demain.

C'est tout le sens de ce projet stratégique du Grand Port Maritime de La Rochelle qui fixe le cap pour les cinq prochaines années autour de trois orientations : « Pour une logistique toujours plus performante », « Vers le zéro carbone » et « L'innovation au cœur de l'action ».

Validé par le Conseil de Surveillance après avis du Conseil de Développement et de sa Commission des Investissements, il a été construit en s'appuyant sur la réflexion prospective « Objectif 2040 : imaginons le port de demain » ainsi que de nombreuses études et démarches d'écoute et de concertation.

Déclinées en trente actions, qui seront régulièrement suivies par les instances de gouvernance, ces orientations visent à inscrire résolument la place portuaire dans la transition écologique et numérique en s'appuyant sur l'innovation.

Dans le prolongement des mesures d'ores et déjà engagées, le Port dispose des atouts et compétences requises pour relever le défi de ces transformations et répondre au mieux au développement de sa valeur ajoutée sur le territoire et à la logistique des entreprises.



Agir pour le développement économique du territoire, en faveur de la logistique des entreprises et de la transition écologique, telle est la raison d'être du Grand Port Maritime de La Rochelle, renforcée par ses atouts naturels de port en eau profonde, au cœur de l'arc atlantique. Cette raison d'être s'inscrit dans le cadre des missions assignées par l'Etat aux grands ports maritimes.

Les orientations du projet stratégique 2020-2024 reposent sur des thématiques majeures identifiées dans le cadre de la démarche prospective « Objectif 2040 : imaginons le Port de demain », laquelle a permis de déterminer les enjeux portuaires actuels et les évolutions probables ou potentielles.

Un port agile. Tout en s'appuyant sur ses filières actuelles et en accompagnant leurs évolutions, le développement de nouvelles filières, comme le refit ou l'éolien en mer, ou la réponse aux futurs besoins du territoire nécessite une flexibilité et une anticipation de moyens humains et techniques adaptés. En mode agile, la performance opérationnelle du port acteur logistique doit être garantie à tous les instants.

Un port durable. L'accompagnement actif de la transition écologique et énergétique est une priorité.

Membre du consortium « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » à l'horizon 2040, le Port doit renforcer les actions de réduction des émissions de CO₂, pour lui-même et les acteurs portuaires, et favoriser l'émergence de dispositifs de captation. Il doit notamment aider à la transformation des modes de déplacement et encourager le report modal par voie ferrée. Il doit enfin se préparer aux impacts du changement climatique.

Un Port digital. Alors que la transformation numérique est en cours, maîtriser et valoriser la donnée devient de première importance. Les outils numériques permettent d'augmenter la rapidité des échanges et l'efficacité des escales. Les attentes des territoires et de leurs acteurs se traduisent par ailleurs par le développement de nouveaux services à forte valeur ajoutée.

Un Port citoyen. Intégré au cœur de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la Région, en lien avec leurs acteurs économiques et sociaux, le Port doit poursuivre son implication dans les dynamiques et les projets de territoires. L'engagement sociétal encourage à améliorer encore le dialogue et la concertation.

Trois orientations déclinées en trente actions

Le projet stratégique 2020-2024 comprend trois orientations, déclinée chacune en trente actions à mettre en œuvre en s'appuyant sur la place portuaire et ses parties prenantes. La première orientation, « *Pour une logistique toujours plus performante* », a pour objectif de pérenniser et accroître la valeur ajoutée sur le territoire. La seconde, « *Vers le zéro carbone* », déploie les différents leviers pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040. La troisième orientation, « *L'innovation au cœur de l'action* », pose les bases d'une culture numérique et managériale responsable. L'Escale Atlantique propose un focus sur quelques-unes des trente actions intégrées à ces trois orientations.

Pour une logistique toujours plus performante

Améliorer collectivement la compétitivité et la durabilité du passage portuaire

(action 7, de 2021 à 2023)

Le Port coordonnera une veille collective sur le coût de passage portuaire et la compétitivité avec tous les acteurs de la place rochelaise. Il mettra notamment en place avec les acteurs portuaires un observatoire de la performance et de la qualité globale des prestations réalisées. Le Port incitera également les entreprises à s'engager dans des démarches de responsabilité sociétale, dans le prolongement de la charte de développement durable. Une charte d'accueil portuaire formalisera ainsi le niveau de service offert à la fois par le Port et les opérateurs en intégrant les éléments déterminants en termes de compétitivité : le ratio entre le prix et la qualité de service. Cette charte sera basée sur une vision systémique du passage portuaire incluant les aspects environnementaux et sociaux, en lien avec la Commission Développement durable du Conseil de Développement et le réseau Matières Energies Rochelaises (MER).



Développer des services de location d'espaces modulables et multifonctionnels

(action 8, de 2022 à 2024)

Cette action vise à proposer une offre de service complémentaire aux espaces de stockage dédiés dont sont détenteurs les opérateurs. Les terres-pleins et hangars proposés dans ce cadre par le Port seront polyvalents pour accueillir tout type de marchandises. Ces hangars de nouvelle génération pourront recevoir des marchandises variées comme les colis industriels, la pâte à papier ou des vracs. La capacité de stockage de ces bâtiments sera modulable grâce à l'installation de parois mobiles. Le stockage proposé par le Port sera par ailleurs appréhendé différemment, sous forme de location à la demande en fonction des besoins des opérateurs pour absorber d'éventuelles pointes de trafic. La réactivité de mise en location sera l'atout majeur de ce nouveau type de service et un gage de compétitivité.

Mettre en œuvre le projet d'aménagement « Port Horizon 2025 » (action 10, de 2020 à 2024)

Port Horizon 2025 est le programme d'aménagement qui anticipe l'adaptation nécessaire des infrastructures portuaires à l'évolution du fret maritime et aux besoins du territoire et des entreprises, tout en intégrant les attentes légitimes environnementales. Il comporte quatre opérations.



Vers le zéro carbone

Développer une logistique écologique bas carbone et mutualisée

(action 14, de 2021 à 2024)

C'est un engagement de Port Atlantique La Rochelle pour lui-même et pour l'ensemble de la communauté portuaire. L'objectif est de développer les motorisations bas carbone partout où cela est possible, comme alternative aux motorisations thermiques, qu'elles soient électriques, hybrides ou faisant appel à l'hydrogène ou au biogaz. Cette action est déjà engagée avec la nouvelle vedette hydrographique hybride *Cassiopee* et avec la nouvelle flotte de véhicules de service du Port désormais électrique. À chaque renouvellement d'équipement, la question de la réduction des émissions de CO₂ va maintenant se poser. La réflexion concernera par exemple le remplacement de la drague *Cap d'Aunis* programmé dans les cinq ans.

Dans cette optique, le Port se positionne aussi, comme accompagnateur des démarches de décarbonation des entreprises portuaires. Il peut intervenir pour cofinancer des actions vertueuses à l'initiative des opérateurs, l'association MER œuvrant également pour initier, aider et accompagner les entreprises portuaires dans leurs démarches, par exemple dans la construction de plan de financement adapté.

Outre la réalisation d'actions pour son compte ou l'accompagnement de projet d'entreprise, le Port initiera des démarches collectives, comme par exemple l'étude engagée sur le potentiel de développement de la filière hydrogène au sein de la communauté portuaire.



Attirer des fonds d'investissements « verts » et favoriser les investissements participatifs

(action 17, de 2021 à 2024)

Le Port s'affirme comme acteur de la transition écologique et facilitateur pour l'accueil sur son site de projets innovants en matière de manutention et de transport, contribuant de manière significative à la réduction des émissions de CO₂. Les initiatives et financements participatifs à plus valeur écologique seront favorisés et encouragés. Le Port contribuera par ailleurs activement à la mise en œuvre de l'agrégateur carbone territorial, dans le cadre du consortium « *La Rochelle Territoire Zéro Carbone* », destiné à évaluer puis valoriser les économies de carbone, afin de favoriser les investissements dans ce domaine.



Participer à la préservation de la biodiversité du littoral et des aires marines protégées

(action 15, de 2020 à 2022)

Parallèlement à l'aménagement Port Horizon 2025, il s'agit de mettre en œuvre toutes les mesures d'évitement, de réduction et de compensation qu'intègre ce projet. Un exemple concret : l'instauration sur La Repentie de zones de compensation en faveur de l'avifaune et le suivi de leur efficacité, afin de les faire évoluer si nécessaire. Ou encore, les dispositions prises pour réduire les émissions sonores subaquatiques lors des travaux maritimes ou les émissions des particules en suspension pendant les opérations de dragage et de déroctage. Au-delà de l'aménagement Port Horizon 2025, l'engagement de Port Atlantique La Rochelle est de favoriser la biodiversité marine et terrestre en s'associant étroitement au document guide qu'est le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.



Exploiter les innovations numériques pour améliorer l'efficacité en interne comme en externe (action 22, de 2021 à 2024)

La place portuaire doit accélérer sa mutation dans ce domaine. Elle dispose d'une taille et d'une capacité de mobilisation et de réactivité qui lui permettent de déployer rapidement des projets opérationnels, innovants et concrets pour s'affirmer comme un port intelligent et connecté répondant aux attentes des clients et à leur recherche de performance. Cette performance, notamment en termes de gain de temps logistique et d'amélioration des prestations, s'entend à la fois, côté mer, pour la gestion des escales et de la marchandise, et côté terre, pour la gestion des flux, des dépôts de stockage et pour la sûreté. Le Port déclinera sa réflexion autour de plusieurs axes. L'un de ces axes repose sur la performance opérationnelle en optimisant la logistique, via des recueils et exploitations de données, ainsi qu'un pilotage en temps réel. Il s'agit par exemple de faire appel aux objets connectés comme les capteurs bluetooth installés sur les poids lourds en transit pour comptabiliser les flux, ou sur les équipements portuaires pour améliorer leur maintenance. Une autre orientation consiste à organiser un plus grand partage des données en faisant évoluer le Port Community System pour la gestion des escales et le Cargo Community System pour la gestion de la marchandise. Un autre champ vise à mieux évaluer l'état environnemental du site, par exemple en traduisant en base de données des informations recueillies à partir de capteurs mesurant la qualité du milieu en temps réel.



Créer et animer un Centre Interportuaire avec les autres ports rochelais (action 25, de 2021 à 2022)

(action 25, de 2021 à 2022)

Le Port contribuera à la mise en place d'un Centre Interportuaire, lieu d'accueil présentant les activités et les métiers des trois ports rochelais (port de commerce, port de pêche et port de plaisance) à destination des scolaires et étudiants, du grand public, des professionnels et des institutionnels. Ce projet s'inspire des démarches Port Center labellisées par l'Association Internationale des Villes et Ports (AIVP), comme il en existe à Lorient ou au Havre. Tantôt lieu physique, tantôt site virtuel, ce Centre Interportuaire, lieu de convergence et d'inclusion, de mutualisation des initiatives de chacun des établissements, proposera un espace pédagogique riche en ressources. Le Port de Plaisance de La Rochelle, le Port de Pêche de Chef de Baie et Port Atlantique La Rochelle disposent déjà chacun d'un certain nombre d'éléments documentaires et d'outils de communication, et organisent des manifestations spécifiques. Cette richesse sera mise en commun pour développer et renforcer l'ouverture de nos ports vers le grand public, à partir du centre-ville et en lien avec le Musée Maritime.

Renforcer la coopération entre les ports de commerce et les acteurs économiques du territoire (action 28, de 2020 à 2022)

Le Port contribuera à l'émergence d'une association de coordination et de synergie entre les ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine, les entreprises du territoire, via notamment les Chambres de Commerces et d'Industries, et la Région. Améliorer la compétitivité et l'attractivité des ports de commerce néo-aquitains, favoriser collectivement l'émergence d'actions innovantes et répondre ensemble au mieux aux attentes des entreprises du territoire, voilà les ambitions de ce projet commun. Cela passe entre autres par le partage des connaissances, l'amélioration de leur visibilité et de leur positionnement marketing, l'accompagnement de nouveaux projets de transition écologique, l'identification des priorités en matière d'accessibilité multimodale. Au-delà de la Nouvelle-Aquitaine, le Port favorisera également les actions de coopération sur l'arc Atlantique.



Retrouvez l'intégralité du projet stratégique du Port sur www.larochelle.port.fr

Pilotage et investissements

La mise en œuvre du projet stratégique 2020-2024 fera l'objet d'un suivi régulier grâce à des indicateurs de réalisation et de performance soumis aux organes de gouvernance portuaire. La trajectoire financière définie pour la période du projet stratégique illustre la capacité du Port à assurer le financement de son programme d'investissements, estimé à près de 90 millions d'euros sur la période.

**L'Escale
Atlantique**

Mise en page : PEUPLADES.FR
Impression : Imprimerie IRO

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

Directeur de la Publication : Michel Puyrazat.
Responsable de la Publication : Sarah Boursier.
Rédaction : Thierry Rambaud.
Crédit Photos : Thierry Rambaud, Julien Branco.
ISSN 1252 - 7963

